



# NAVIGO ½ TARIF SENIOR : UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Les militants et adhérents de la CGT se sont mobilisés dans la durée pour obtenir cette avancée. Pour compléter le dispositif Améthyste (tarification sociale sous conditions de ressources), cette revendication a été portée depuis 2009 par les huit unions syndicales de retraités d'Ile-de-France qui ont mis en œuvre les moyens suivants :

- ✓ 19 courriers ou courriels adressés

aux responsables successifs chargés des transports au Conseil régional et dans les départements.

- ✓ 10 réunions au Conseil régional entre les USR CGT et les responsables chargés des transports.

- ✓ 5 rassemblements devant le Conseil régional ou l'Assemblée Nationale.

- ✓ 6200 signatures recueillies sur des pétitions par nos militants sur les marchés d'Ile-de-France.

## Résultat obtenu :

**Navigo à moitié prix (37,60 €/mois) Mise en service au 1<sup>er</sup> novembre 2019** pour tous les retraités à partir de 62 ans et sans condition de ressources.

**Pour obtenir le Navigo annuel Senior**, il faut se rendre dans une agence commerciale RATP ou SNCF et se munir :

- d'une carte d'identité
- d'un justificatif de domicile
- d'un RIB

La carte est remise immédiatement.

En cas de non utilisation, il est possible de suspendre l'abonnement et le paiement pour une période de un à plusieurs mois.

Après plus de dix ans de mobilisation, notre demande est en partie satisfaite. Cela diminuera le coût du transport, mais sur les trajets de proximité dans sa ville, le ticket reste cher pour les retraités. C'est pourquoi, avec eux **la CGT continue de revendiquer le ½ tarif sur les carnets de tickets.**

D'autant que beaucoup de villes ont déjà choisi la gratuité pour tous. L'objectif de la CGT : que le prix du transport ne soit pas un obstacle aux besoins de déplacement des retraités, quel qu'en soit la nature (santé, famille, amis, loisirs, engagement citoyen...)